

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)

Public accueilli :

Les personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

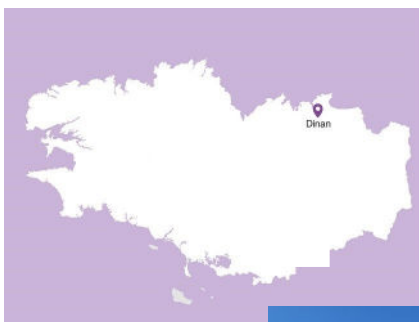
Orientation des personnes :

Sur décision de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Capacité d'accueil : 72 places.

Modalités d'hébergement :

Chambres partagées en logements diffus, sur les territoires de Dinan agglomération et de Saint Brieuç agglomération, à proximité des transports en commun et des commerces.



L'accompagnement proposé

L'accompagnement est **individualisé et personnalisé.**



Accueil et hébergement



Accompagnement dans l'ouverture et le maintien des droits



Aide aux démarches de santé



Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle



Accompagnement dans les actes de la vie, soutien à la parentalité et scolarisation



Actions d'animation socioculturelle et sportive



Accompagnement à l'apprentissage de la langue française



Gestion de la sortie du dispositif et aide dans la recherche d'un logement autonome

L'équipe pluridisciplinaire du CPH

Travailleurs sociaux



Agent technique



Assistante Administrative



Chef.fe de service



La durée de séjour

- ◆ **Contrat de séjour initial : 9 mois.**
- ◆ **Prolongation exceptionnelle possible pour 3 mois supplémentaires**, après évaluation de la situation du ménage et accord délivré par l'OFII.



L'AMISEP



Pôle Ressources



Pôle Culture et Solidarité



Pôle Orientation - Emploi - Formation



Pôle Personnes en Situation de Handicap - Personnes Âgées



Pôle Asile - Réfugiés



Pôle Précarité



www.amisep.fr

CONTACTS

CPH 22

28 rue Bertrand Robidou
22 106 DINAN
☎ 02.96.83.39.10
@ accueil.cph22@amisep.fr

Direction Générale AMISEP

1 Rue du Médecin Général Robic
56 300 PONTIVY
☎ 02.97.25.94.00
@ secretariat.dg@amisep.fr

PARTENAIRES



Côtes d'Armor
le Département



CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

Dinan (22)



Agir ensemble pour l'insertion sociale et professionnelle